

# LE PUBLICISTE.

QUINTIDI 15 Brumaire, an VIII.

*Noms des cardinaux rassemblés à Venise. — Sortie de la garnison d'Ancône. — Détails sur l'expédition des Français dans la rivière du Levant. — Nouvelles diverses d'Angleterre. — Tableau de la dette nationale des Anglais. — Proclamation du général Masséna à son armée, concernant l'emprunt forcé demandé aux villes de Bâle, de Zurich et de Saint-Gall. — Réponse du directoire français au directoire helvétique. — Nouvelles diverses.*

## ITALIE.

*De Venise, le 26 vendémiaire.*

Il est maintenant décidé que le conclave pour l'élection d'un nouveau pape aura lieu dans cette ville; vingt-quatre cardinaux s'y trouvent déjà réunis: ce sont Albani, Antonelli, Gonzaga, Garaffa, Zalada, Givanneti, Maltei, Archetti, Doria, Chiaramonti, Livizziani, Belisoni, Lorenzana, Borgia, Caprara, Vicenti, Pignatelli, Rovarella, Somaglia, Antonio Doria, Braschi, Elangini, Rimuccini, Maury.

*De Bologne, le 25 vendémiaire.*

Le général autrichien Frœlich est arrivé devant Ancône avec une partie de sa division. Il y a été joint par les régimens de Hohenlohe & Brentano, venant de la Dalmatie. La garnison française a fait il y quelques jours une sortie très-vive; mais elle a été repoussée, & on lui a fait 500 prisonniers. On dit que le général Lahoz a été tué dans le combat.

*De Gênes, le 29 vendémiaire.*

L'expédition dans la rivière du Levant a eu le plus heureux succès. Quoique l'ennemi eût prévenu les mouvemens des français, & se fût retiré de Chiavari quatre heures avant leur arrivée, le général Watrin a coupé la retraite à l'arrière-garde & à une partie du corps qui marchoit sur Sarzane. On trouve les détails de cette expédition dans la lettre suivante de l'adjudant-général Jacquelin au chef de bataillon Dechelles.

« Je m'empresse de vous annoncer qu'après quatre jours de marche forcée dans des montagnes impraticables, nous avons atteint l'ennemi qui se retiroit sur Sarzane. Nous avons attaqué la colonne avec notre intrepidité ordinaire; nous lui avons coupé le chemin & nous l'avons battue. Les résultats de cette affaire sont 1200 prisonniers & 27 officiers, parmi lesquels un colonel, un major & le fils d'un général; 200 mulets chargés de bagage, 1200 fusils & 400 carabines ».

Si aux 1200 prisonniers indiqués dans cette lettre, on ajoute les 800 faits à Matarana par le général Miollis, les 300 paysans armés pris à Caro-Castello, & les 400 pris à Bobbion, on trouvera que la rivière du Levant coûte à l'ennemi 2600 hommes, sans compter les morts.

La régence, établie à Chiavari par les autrichiens, a été prise par un corsaire & conduite à Gênes.

Les gazettes de Milan & de Venise ont publié une pré-

tendue capitulation de Gênes. Quelques personnes assurent qu'elle a été proposée, non par le gouvernement ligurien, mais par un parti, & qu'elle avoit été acceptée. On dit même que les négocians qui ont été arrêtés, il y a quelques jours, comme suspects de correspondance avec l'ennemi, ont eu part à ce traité secret. On a de la peine à concevoir comment les génois auroient imaginé de capituler à l'insu de leur gouvernement & des Français.

## ANGLETERRE.

*De Londres, le 6 brumaire.*

La loi sur l'amalgame des milices avec les régimens de ligne, commencée à être exécutée dans les différens cantonnemens.

Beaucoup de régimens de milices & de fencibles ont déjà reçu l'ordre de se tenir prêts à partir pour l'Irlande. Le bataillon de l'infanterie légère des gardes, qui alloit s'embarquer pour le continent, au nombre de 1200 hommes, doit sous peu de jours se mettre en marche pour cette destination.

Hier, est parti un messenger pour la cour de Pétersbourg, chargé de dépêches importantes, à la suite d'un conseil secret qui a eu lieu à l'occasion de la nouvelle de la défaite de Suwarow.

On assure que la flotte de la Manche s'est séparée en deux escadres, dont l'une s'est portée vers le cap Cléar, & l'autre vers Brest.

Le capitaine Cunningham, commandant la frégate, *la Clyde*, mande du travers d'Ouessant, le 26 vendémiaire, qu'un vaisseau neutre sorti de Brest lui a assuré qu'il y avoit dans ce port 48 vaisseaux de ligne & 15 ou 16 frégates prêts à mettre à la voile.

Il y a eu à Londres, le 2 de ce mois, une assemblée à la taverne des francs-maçons, dont les membres ont fait une souscription pour fournir des secours aux veuves & aux enfans des soldats anglais qui ont péri dans l'expédition de Hollande. Cent & quelques membres, présens ont souscrit pour plus de mille guinées, & les souscriptions continuent d'être reçues dans différentes maisons de banque.

Il paroît ici une traduction anglaise en deux vol. in-4°, enrichie de cartes & de tables de l'ouvrage du cit. Larocque-Liancourt, intitulé: *Voyage dans les Etats-Unis de l'Amérique* (1). C'est un hommage rendu par une nation

(1) L'édition française de cet excellent ouvrage est du fonds de l'ancienne librairie de Dupont, rue de la Loi, & s'y vend à raison de 30 fr. les huit volumes, & 40 fr. francs de port.

étrangère à cet ouvrage utile, dont l'auteur a été forcé de quitter sa patrie dans le tems de la terreur pour sauver sa vie, à la même époque où le ci-devant duc de Laroche-foucault étoit égorgé sous les yeux de son épouse & de sa mère.

On écrit de Sheerness que les capitaines hollandais des vaisseaux amenés de Hollande dans ce port, & qui étoient encore à bord de leurs vaisseaux, les ont quittés tous, à l'exception d'un seul, pour se rendre à Londres. Il y a encore à bord quelques matelots hollandais. Cinquante à soixante s'étoient emparés d'un bateau pour regagner leur patrie, & se trouvoient déjà à quelques lieues des côtes, lorsqu'un vaisseau envoyé à leur poursuite, les a ramenés dans le port.

Les matelots qui ont livré la flotte du Texel sont envoyés à Portsmouth. Il en est déjà arrivé 650 sur le vaisseau le *Calcutta*.

Il est arrivé à Portsmouth un convoi de 55 bâtimens venant d'Oporto, sous l'escorte du vaisseau la *Tamise*.

Les vaisseaux de guerre & autres employés à relever l'*Impregnable*, après avoir employé tous les moyens, ont abandonné l'entreprise; de sorte que ce beau vaisseau est regardé comme entièrement perdu.

On a reçu à la compagnie des Indes une dépêche de très-faible date, qui rend compte de l'établissement du nouveau gouvernement dans le Méyssour. Les troupes qui ont conquis Sréngapatnam n'ont pas encore quitté leur campement dans l'isle. On attend pour cela que tous les arrangements soient faits entre le commandant anglais & les armées confédérées.

Les dernières lettres de l'Inde, reçues par la voie de Bassora, nous apprennent que le trésor trouvé à Sréngapatnam est bien moins considérable qu'on l'avoit annoncé. Le revenu annuel de Tippoo-Saib n'excédoit jamais 750,590 pagodes.

#### Tableau de notre dette nationale.

Dette britannique, consolidée. . . . 454,672,772 liv. sterl.  
Idem, pour l'empereur, consolidée. 10,479,769

Total de la dette consolidée. . . 465,152,541 liv. sterl.  
Les intérêts annuels & autres frais de cette masse de la dette consolidée, se montent à 19,552,837 liv. sterl.  
Le fonds d'amortissement n'en a jusqu'ici liquidé que 37,000,000 sterl.

A cette masse énorme de dettes, il faut ajouter une autre dette non-consolidée de 15,000,000 sterl.

### RÉPUBLIQUE HELVÉTIQUE.

De Berne, le 7 brumaire.

On parle ici de l'envoi de commissaires français auprès des autorités suprêmes de notre république; mais on ne dit pas le but de leur mission.

Il y a quelque tems que le chef de bataillon, Chassel, insulta le préfet national de ce canton, & alla même jusqu'à le maltraiter; il vint d'être arrêté par ordre du général en chef & conduit ici, où il sera jugé par un conseil de guerre. Le préfet a déclaré qu'il ne desiroit pas que cette affaire soit jugée par un tribunal militaire, mais qu'il la remettoit au général en chef, satisfait d'avance de la décision qu'il prendra à ce sujet.

Le général Massena vient d'adresser la proclamation suivante à son armée:

« Soldats, vos besoins & ceux de vos officiers m'étoient connus, j'en étois profondément affligé. Je me suis occupé des moyens de vous donner quelques secours, & en même tems que je vous annonçais, par mon ordre du jour du 11 vendémiaire, qu'il seroit payé un mois d'appointemens aux officiers & deux décades aux soldats, je faisois demander, pour y faire face, un emprunt volontaire aux villes de Bâle, Zurich & Saint-Gall. Ces villes, à l'exception de Bâle, se sont empressées de verser leurs contingens, & de donner ainsi un gage de reconnaissance à l'armée.

» Dans l'intervalle, le gouvernement helvétique a enjoint aux municipalités de se refuser à acquitter l'emprunt demandé au nom de l'armée, & à toute négociation à cet égard, à peine d'être considérées & punies comme traitres à la patrie.

» Il est aisé de reconnoître la main qui a dicté cette mesure, & dans quelles intentions elle a été prise, mais il est de la dignité de l'armée d'en prévenir les effets. Il restera donc différens corps qui ne recevront pas momentanément le mois de solde qui avoit été annoncé. Ils supporteront cette privation avec sang-froid, & la mettront au nombre des sacrifices que les soldats de la république française savent faire chaque jour.

A Zurich, le 25 vendémiaire an 8.

Signé, MASSENA.

De Lausanne, le 8 brumaire.

Galéane Gascq, chef de bataillon à la 28<sup>e</sup>. de ligne, commandant de la place de Vevey, a écrit à la chambre administrative du canton de Léman, la lettre suivante:

Citoyens, il est bien surprenant que vous me dénonciez pour avoir requis vingt-trois voitures à deux colliers, pour porter des subsistances à une division qui manquoit de pain depuis trois jours; qui, depuis six mois, défend vos frontières dans un pays désert, couvert de neige, de glace & de torrens; sans souliers, sans vêtement & sans solde depuis quatre mois; qui, par des combats multipliés, aussi héroïques qu'opiniâtres, vous préserve de l'invasion des barbares du Nord, & vous fait jouir de la paix au sein de la guerre.

J'ai violé le pacte d'alliance de nos deux républiques, par un acte que justifie l'urgence des besoins les plus indispensables.

Vous pouvez me dénoncer; car si, sur l'heure, de nouveaux ordres supérieurs m'étoient donnés pour de pareils besoins, je les mettrois à exécution, & emploirois pour les faire réussir tous les moyens qui sont en mon pouvoir, s'il se trouvoit dans toute l'Helvétie un cœur assez barbare pour refuser à ses amis des secours qu'on ne refuseroit pas à un ennemi malheureux.

Salut & respect,

GALÉANE GASCQ.

Réponse de la chambre administrative.

Lausanne, le 21 octobre (29 vendémiaire).

Citoyen, votre lettre du 28 vendémiaire, loin de nous effrayer, ne fait que nous affermir dans les mesures que nous avons prises; & nous réitérons de refuser, par tous les moyens aussi qui sont en notre pouvoir, ce qui ne sera pas requis d'après les réglemens de notre gouvernement, conformes d'ailleurs à ceux du général en chef.

Nous sentons tout ce que nous devons aux braves défenseurs de la France & de l'Helvétie. Nous nous sommes dévoués pour eux au point de ne pouvoir subvenir à nos propres besoins. Mais, citoyen, nous ne souffrirons pas, dussions-nous en être victimes, qu'on agisse à notre égard comme avec des esclaves. & comme aucun militaire français n'oseroit se le permettre dans son pays vis-à-vis d'une autorité quelconque.

Enfin, si les soldats français sont dans la détresse, nous le sentons plus vivement que vous, d'autant que nous avons contribué plus que d'autres à l'empêcher. Si on n'y pourvoit pas de France, nous ne pouvons plus y pourvoir nous-mêmes.

Salut républicain, Signé, H. MOXOD, président.

De Bâle le 9 brumaire

Notre ville continue à loger une forte garnison: le nombre des troupes va même en augmentant; elles observent la meilleure discipline.

La réponse du directoire français à celui d'Helvétie sur l'emprunt de Massena, est arrivée; elle est terminée par cette phrase: « Après cette déclaration sincère, le directoire français ne doute pas que celui de la république helvétique ne s'empresse de rétracter les ordres donnés pour s'opposer à l'exécution d'une mesure qui ne souffre aucun retard ».

Notre ville vement de

Le nom dans le Fric forêt Noire. dans le Fric ratifs pour l'activité à de de brigade les travaux

R E

Nous avo bataillons d département pas encore

On a ess que celle de nécessaires vriers con Des experts la surveilla en souliers, qualité.

On se r ancients) p tenue en p d'Anglas. lui disoit c blicain, & reprit Porc l'hommage qu'ils se tr eux alors supporter

— Le d Buonaparte savoir: 20 conseils; fait 15,000

— Buon de diamant 10 mille f

— Brun

— Il s Reconnois fête religie nos ayeux

— Le c l'intérieur professeur

— Les des méda la mort d le citoyen par de gr joint des érudition.

Notre ville se dispose en conséquence à faire le recouvrement de l'emprunt.

Le nombre des troupes françaises continue à s'augmenter dans le Frickthal, et celui des troupes autrichiennes dans la forêt Noire. Les autrichiens font mine de vouloir pousser dans le Frickthal. De leur côté, les français font des préparatifs pour bien défendre leurs positions: on travaille avec activité à de nouveaux retranchemens. A Zurich, le chef de brigade du génie Marois, a demandé 5000 ouvriers pour les travaux de fortification à faire autour de cette ville.

#### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

*De Strasbourg, le 11 brumaire.*

Nous avons vu arriver avant-hier dans cette ville plusieurs bataillons de conscrits de l'intérieur, entr'autres ceux du département de la Seine. Leur destination ultérieure n'est pas encore connue.

On a essayé à Mayence une manière plus économique que celle des grands fournisseurs pour se procurer les objets nécessaires aux armées: on traite directement avec des ouvriers connus pour leur probité & la bonté de leur travail. Des experts jugent les effets, & les corps les reçoivent sous la surveillance du commissaire des guerres. Les fournitures en souliers, faites de cette manière, ont été de la meilleure qualité.

*De Paris, le 14 brumaire.*

On se rappelle qu'il y a quelques jours, Porcher (des anciens) parla avantageusement de la conduite qu'avoient tenue en plus d'une occasion, Pichegru, Carnot & Boissy-d'Anglas. — Comment avez-vous osé vous expliquer ainsi, lui disoit dernièrement un citoyen qui se croyoit un républicain, & qui n'étoit qu'un peureux? — Comment? reprit Porcher! malheur au temps, malheur au peuple où l'hommage rendu au mérite ou à la vertu quelque part qu'ils se trouvent, exposerait à la disgrâce; & trop heureux alors qui se sent le courage de s'y exposer & de la supporter ».

— Le dîner que le corps législatif doit donner demain à Buonaparte & à Moreau, sera, dit-on, de 700 couverts; savoir: 200 personnes invitées, & 500 membres des deux conseils; chaque payant est cotisé à 50 francs, ce qui fait 15,000 fr., & 22 fr. environ par tête.

— Buonaparte a fait présent à Moreau d'un damas garni de diamans qu'il a rapporté d'Egypte, & qui est estimé 10 mille francs.

— Brune est attendu à Paris dans quelques jours.

— Il sera célébré, demain 15, dans le temple de la Reconnoissance, ci-devant Saint-Germain-l'Auxerrois, une fête religieuse & sentimentale, consacrée à la mémoire de nos ayeux. Le citoyen Carpentier y touchera de l'orgue.

— Le directoire exécutif, sur le rapport du ministre de l'intérieur, a nommé le citoyen Prosper-Gabriel Audran, professeur de langue hébraïque au collège de France.

— Les conservateurs de la bibliothèque des antiques & des médailles, réunis pour nommer à la place vacante par la mort du citoyen Decourgai, y ont unanimement appelé le citoyen Gosselin, de l'institut national, savant illustré par de grands ouvrages sur la géographie ancienne, & qui joint des vues éclairées & un goût pur à une profonde érudition.

— Le ministre de la guerre a adressé aux administrations & aux généraux chargés de l'organisation des bataillons auxiliaires, une circulaire pour leur enjoindre de ne procéder à la formation d'un second bataillon que quand le premier seroit au complet.

— « Liancourt n'est point, dit Rœderer, comme l'a annoncé un de nos journaux, en Angleterre à intriguer. Il est tantôt à Hambourg, tantôt à Altona à travailler. J'ai en ce moment sous les yeux un manuscrit de lui, très-intéressant, & qui va être publié. C'est une traduction abrégée de l'histoire des Pauvres en Angleterre, composée par Morton Eden, en 3 vol. in-8°. Je puis assurer que nous n'avons en France aucun ouvrage aussi instructif sur la misère, la mendicité, & les moyens de les prévenir. »

— Il existe un projet important & dont la prompté exécution seroit de la plus grande utilité pour le commerce de Paris. Il consiste dans la construction d'une garre, que le citoyen Perrier pratiquerroit dans les fossés de la Bastille: le bassin, plus élevé que le niveau de la rivière, seroit rempli d'eau par une pompe à feu. Les bateaux y arriveroient par deux écluses. L'eau s'en écouleroit par une bonde. La dépense en seroit d'environ 600 mille fr. Le cit. Perrier offre d'en faire les avances, moyennant un droit de garre pendant un certain nombre d'années. Le projet a été bien accueilli, & l'on espère qu'il sera adopté.

— Les administrateurs du poids public du département de la Seine viennent de publier un mémoire en réponse au rapport du représentant du peuple Perès (de la Haute-Garonne), au conseil des anciens.

— Les communications entre les généraux qui commandent les subdivisions du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord & d'Ille & Vilaine, sont interrompues depuis une quinzaine de jours. On rassemble aux quatre coins opposés de cet arrondissement, des forces suffisantes pour opérer une battue générale sur tous les points, contre les chouans dont l'audace croit tous les jours avec le nombre.

— L'administration centrale de Maine & Loire a pris, le 6 de ce mois, un arrêté portant en substance que toutes les personnes qui ne résidoient pas dans cette commune avant le 1<sup>er</sup> germinal an 7, seroient tenues d'en sortir, & que celles qui y arrieroient par la suite, ne pourroient y séjourner plus de 24 heures. Les habitans qui seroient convaincus de cacher ou de receler des étrangers, seront mis en arrestation & dénoncés à l'accusateur public.

— Le bataillon auxiliaire de l'Aube (Troyes), composé de mille hommes, est habillé, équipé & armé; il attend qu'on lui fasse connoître sa destination.

— Le préposé des contributions de Saint-Quentin, vient de faire une banqueroute de 500 mille francs.

— Le chirurgien en chef de l'armée du Danube, écrit que, du 5 au 20 vendémiaire, il a reçu dans les hôpitaux 12,000 blessés, dont 8 à 9 mille Russes.

— Le directoire batave a fait présent au général Clément d'un beau sabre, portant sur la lame son nom, & l'inscription: *bataille de Berghen*.

— Les membres de la commission palatine, enlevés à Manheim comme otages pour la contribution imposée à cette ville, sont arrivés à Luxembourg. Ils y resteront jusqu'au paiement complet de la contribution.

— Le sénat de Francfort a enjoint à tous les journalistes français ou allemands de cette ville, de ne rien imprimer

qui puisse compromettre la neutralité de cette ville, surtout à l'égard du gouvernement français.

— On mande de Wesel que les troupes prussiennes commandées par le général Schladen, trop serrées dans leurs cantonnemens entre Wesel, Rees & Emmerick, viennent de s'étendre sur une plus grande partie de la ligne de démarcation.

— Les banqueroutes de Hambourg n'ont produit aucun effet sensible en Prusse. L'exportation de l'or y est prohibée, ainsi que l'importation des marchandises anglaises.

— La garnison de Fortone, forte de 800 hommes; est arrivée à Kempten.

— Le roi & la reine de Sardaigne sont arrivés à Pognio, château de plaisance près Florence, qu'on avoit préparé pour eux.

— Le directeur des diligences pour Lyon, écrit qu'il est faux que la voiture dont il tient le bureau, ait été arrêtée près Roanne.

### CORPS LÉGISLATIF.

#### CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen Lucien BUONAPARTE.

Séance du 14 brumaire.

Les républicains de Laval exposent que le fléau de la guerre civile fait de nouveau sentir ses ravages dans le département de la Mayenne & autres adjacens; déjà plus de 600 patriotes manquant d'armes & de munitions, ont succombé dans les divers combats qu'ils ont eu à soutenir contre les hordes de brigands royaux. Ils conjurent le corps législatif de prendre les mesures les plus promptes pour mettre un terme à leurs malheurs. — Renvoi au directoire.

Bosc, au nom d'une commission spéciale, fait un rapport sur le message du directoire, & la motion de Fabre (de l'Aude); tendante à procurer du travail à la classe indigente. Soulager cette intéressante portion du peuple, dit l'orateur, c'est établir une réciprocité de bienfaits entre le gouvernement & les gouvernés; c'est ranimer le crédit public. C'est sur-tout à l'approche de la mauvaise saison que le corps législatif doit s'occuper de l'état des ouvriers; l'interruption de leurs travaux & la continuité des besoins qu'ils éprouvent, l'intérêt de nos manufactures, & celui des arts, la conservation des mœurs & la prospérité publique, tout nous fait un devoir de nous occuper des moyens de les secourir. En conséquence, voici le projet présenté par la commission :

« A compter du 1<sup>er</sup>. frimaire prochain, jusqu'au 1<sup>er</sup>. fructidor, il sera perçu sur les vins entrant dans la commune de Paris, soit par eau, soit par terre, une taxe de 3 fr. 50 c. par hectolitre; cette taxe est additionnelle à celle établie par la loi du 27 vendémiaire an 7 : la taxe sera d'un décime par bouteille.

» Il sera perçu également 3 fr. par hectolitre, & 5 c. par bouteille, en sus de ce qui est actuellement payé par bouteille de bière, cidre ou poirée.

» Le produit de cette taxe sera perçu par les percepteurs de l'octroi de bienfaisance, & versé dans la caisse des receveurs du département. Ce produit sera spécialement

affecté à l'entretien des établissemens destinés à procurer de l'ouvrage aux citoyens indigens ».

Impression & ajournement.

Le citoyen Galois, élu député par le département de la Nièvre, expose qu'il est depuis six mois à Paris pour y remplir ses fonctions, & qu'il attend que le corps législatif ait confirmé sa nomination; il réclame, en attendant, une indemnité.

Curée observe que Stevenotte a emporté les pièces dont il s'agit. Il demande que le conseil autorise son président à lui écrire. — Adopté.

Marquezzi, par motion d'ordre : Je ne sais pourquoi on élude sans cesse l'arrêté qui ordonne la formation d'une nouvelle commission pour examiner de nouveau les élections des Bouches-du-Rhône; je demande formellement que le président tire au sort, séance tenante, les noms des membres qui doivent former cette commission. — Adopté.

Enjubault donne lecture d'une lettre du commissaire du directoire près la commune de Balée, départ. de la Mayenne, annonçant qu'elle a résisté à une colonne de 4000 chouans quelle a forcée de battre en retraite. Les femmes ont rivalisé, dans cette circonstance, de courage avec leurs maris.

— Mention au procès-verbal.

Daubermesnil se présente à la tribune pour faire un rapport sur les élections du sud de Saint-Domingue; mais Couzard fait ajourner à primedi.

La discussion continue sur le projet de Riou, relatif aux armemens en course. Plusieurs membres le combattent. La discussion continuera sextidi.

#### CONSEIL DES ANCIENS.

Séance du 14 brumaire.

Un membre fait approuver une résolution portant établissement d'un octroi municipal dans la commune de Beauvais.

Le conseil, après quelques légers débats, approuve une résolution du 24 fructidor, qui porte que la loi qui a excepté l'isle des cygnes de la vente des biens nationaux n'est point applicable aux parties de cette isle qui avoient été soumissionnées avant cette loi.

Jourdain s'étonne que, dans la résolution qui règle les dépenses du ministre des relations extérieures pour l'an 8, on ait alloué 100 mille francs pour missions fortuites. Ces missions peuvent n'avoir pas lieu, & le corps législatif peut en faire les fonds à mesure qu'ils seront nécessaires. Jourdain pense aussi qu'il seroit peut-être sage de payer l'article des dépenses secrètes; le secret dans les dépenses ne peut être agréable qu'à ceux qui aiment les dilapidations. Enfin, Jourdain pense qu'on ne doit point souffrir une différence de 50 mille francs entre le traitement de l'ambassadeur en Prusse & celui de l'ambassadeur en Espagne; sur-tout quand la résidence de Berlin peut occasionner plus de frais que celle de Madrid. Le conseil renvoi ces observations à la commission chargée d'examiner la résolution.

Bourse du 14 brumaire.

Rente provis., 0 fr. 00 c. — Tiers consol., 10 fr. 88 c. — Bons  $\frac{3}{4}$ , 92 cent. — Bons  $\frac{3}{4}$ , 00 c. — Bons d'arrérage, 85 fr. 25 c., 84 fr. 75 fr. — Action de 50 fr. de la caisse des rentiers.

A. FRANÇOIS.